

L'affaire Recticel: un accro dans l'organisation de la production de 5008 et 508, c'est le résultat de la mauvaise politique et des choix stratégiques de la Direction

Février 2017

Rupture d'approvisionnement chez Recticel

Un incendie s'est déclaré chez Recticel, fournisseur belge, dans son usine de production de peaux de planche de bord et panneaux de porte (5008, 508) délocalisée en république tchèque.

Les Sites de Sochaux et Rennes ont subi des ruptures d'approvisionnement entraînant du chômage technique pour les 2 usines. Concernant le site de Rennes, l'activité est à l'arrêt depuis le 27 janvier jusqu'au 6 février. La Direction table sur une reprise le 7 février. Précision la rémunération n'est plus maintenue à 100% mais à 70% du brut dans le cadre de l'activité partielle.

Pour La CGT, la Direction a largement les moyens de financer ce chômage technique au vu des bénéfices engendrés 1,2 milliards d'euro sur les 6 premiers mois de l'année 2016. Et combien de bénéfices va-t-elle annoncer fin février ?

La politique du Zéro stock et flux tendu

Pour La CGT, cela résulte d'une politique du zéro stock et de flux tendus appliquée par PSA qui au moindre grain de sable impacte l'activité de production et la vie des salariés.



Ce n'est pas la 1ère fois que cela arrive. En septembre 2011, le fournisseur italien de vis AGRATI avait réorganisé

son flux logistique engendrant une pénurie de vis et bloquant la production sur les sites automobiles. Cette restructuration avait été faite sous la pression du donneur d'ordre PSA.

La CGT dénonce la subordination des sous-traitants par les donneurs d'ordre, la gestion en flux tendu, du zéro stock, de la réduction des coûts à tous prix et les conséquences que cela engendre (ex : Faurecia à Crévin).

Lors du CE extra du 9 janvier 2017, sur l'activité du Site en 2017 la Direction nous indiquait que le Commerce confirme leurs prévisions sur la demande en 5008. Pour répondre à cette demande, la direction était amenée à mettre en place une équipe de nuit à mi-vitesse pour être en capacité de répondre à la production demandée.

La CGT avait pris en positif cette annonce tout en restant vigilante sur la montée en cadence, sur la problématique d'aménagement des postes, des travaux pendant les congés, sur l'amélioration des conditions de travail et à la mise en place de l'équipe de nuit.

CE du 31 janvier 2017

La Direction modifie son organisation du travail.

Suite à l'épisode Recticel et ses conséquences, la Direction a annoncé le passage à 25 V/h au lieu de 50 V/h pour l'équipe de journée de production à partir du 7 février. La Direction va mettre en place pendant 8 semaines du chômage par rotation et des formations au poste pour un passage à 2 équipes à la mi-avril. L'équipe de nuit est reportée...

Horaires à la Carte !

Ferrage/Peinture : 7h à 15h12 le 7 février
MAIS à partir du 8 février, horaires réduits de 7h à 13h05 jusqu'à la semaine 8.
Montage : 7h à 15h12 dès le 7 février.
CPL : la direction a voulu imposer un samedi gratuit en janvier mais **la grogne des caristes a été déterminante** ! En effet, le prochain samedi travaillé, le 25 février, sera au volontariat !

Pour La CGT les horaires deviennent du grand n'importe quoi ! Toutes ces mesures (GJP, chômage à l'heure, augmentation de la plage de modulation) découlent des 2 accords NCS et NEC validés par toutes les autres organisations syndicales sauf La CGT. Ils permettent à la Direction d'imposer une flexibilité comme bon lui semble.

Et pour les intérimaires ?

Pour nos camarades intérimaires, qu'ils soient affectés à PSA ou aux différents sous-traitants présents dans l'usine, les périodes de chômage partiel imposées se répercutent par des centaines d'euros en moins sur la paie. Ceci car bien souvent les entreprises d'intérim ne reversent pas tous les mois aux intérimaires les aides de l'Etat qu'elles ont pourtant demandées pour l'indemnisation du chômage partiel.

La CGT revendique que PSA, en tant que donneur d'ordre, impose aux entreprises d'intérim le versement au mois de la compensation du chômage partiel à tous les intérimaires et salariés des sous-traitants.

Les mêmes règles doivent s'appliquer pour tous !

Attribution à l'usine de Rennes de subventions publiques lors du C.E du 31 janvier.

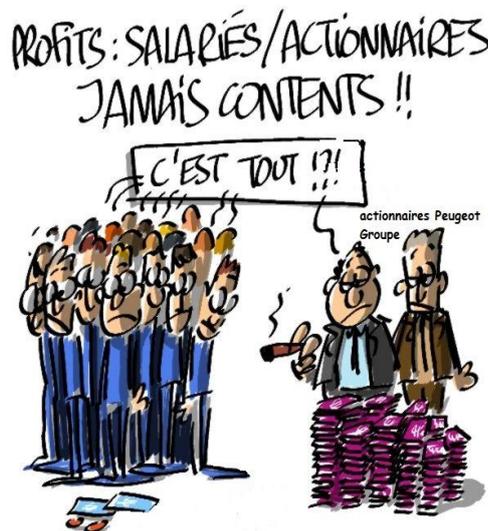
La CGT tient à réagir à la subvention apportée à PSA par Rennes métropole et la Région d'un montant d'environ 12 millions d'euros. Cette somme s'ajoute au rachat à hauteur de 13,3 millions d'Euro de 53 hectares de terrain de PSA par les collectivités et le financement par l'Etat de 60 jours (environ) pour 2016 au titre du chômage partiel sur le Site.

La CGT est contre l'utilisation faite de fonds publics consistant à donner de l'argent à PSA.

Le Groupe a pourtant engrangé des bénéfices qualifiés d'historiques de 1,2 milliards en 2015 et que ceux de 2016 qui vont être annoncés fin février seront encore plus élevés. L'Etat a également versé 200 millions d'euros au titre du CICE.

→ Un rappel, les manipulations capitalistes ont coûté au Groupe 6 milliards d'Euro sous formes de dividendes et de rachats d'action sur 13 années au profit des sociétés

financières FFP et Peugeot frères. A cela s'ajoute le retour au CAC 40 et le versement de retraites chapeau. Ces sommes n'ont pas ou peu été investies dans la recherche et le développement (R et D) et la modernisation de l'outil de production gages du développement de l'emploi. L'argent public ne doit pas payer pour les erreurs du passé du groupe PSA en matière de stratégies industrielles et financières.



Pour La CGT la notion de service public est de répondre au plus grand nombre, en termes de qualité de transport, de construction et d'entretien du réseau routier, des voies ferrées, garantir l'éducation, apporter un service public de qualité... et non aider les grands groupes déjà bien gavés qui exercent un chantage honteux sur les questions d'emploi.